

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

Saint-Joseph

19 avenue du Périgord - 33220 PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT - Tél : 05 53 24 70 87 - Fax : 05 53 24 50 70 - stjoseph@adgessa.fr



L'établissement aujourd'hui :

L'EHPAD SAINT-JOSEPH est un établissement privé à but non lucratif géré par l'Association ADGESSA. Cet établissement a une capacité de 99 places en hébergement permanent et 6 places d'accueil temporaire sont en cours d'agrément. La structure accueille des personnes âgées de 60 ans et plus n'ayant plus leur autonomie de vie et dont l'état de santé nécessite une surveillance médicale constante ainsi qu'une aide dans tous les actes de la vie quotidienne.

L'établissement propose :

- un « Pôle Alzheimer » de 25 places (23 chambres individuelles et 1 chambre double) spécialisé dans l'accompagnement des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et autres maladies apparentées neurodégénératives.
- 74 places d'hébergement permanent destinées à l'accompagnement de personnes âgées dépendantes ou de personnes en situation d'handicap mental et/ou psychique vieillissantes. Ces places sont réparties en deux unités de vie permettant une prise en soins de proximité pour le résident et sa famille.

Début 2015, un P.A.S.A (Pôle d'Activités et de Soins Adaptés) de 14 places ouvrira ses portes afin de permettre à des personnes atteintes modérément de la maladie d'Alzheimer ou autres maladies apparentées le maintien des acquis et de leur autonomie, dans un environnement sécurisé et personnalisé.

Représentant une surface totale d'un peu plus de 5 000 m² sur 3 niveaux (RDC/R+1/R+2), l'EHPAD est entièrement reconstruit (livraison été 2014).

En effet, tout en conservant l'âme et l'histoire de SAINT-JOSEPH, nous avons souhaité réhabiliter totalement la partie historique et construire une partie neuve. L'ensemble constitue un lieu de vie à la fois moderne et chaleureux, adapté aux besoins et attentes des personnes âgées. Chaque chambre individuelle de 22 m², dispose de tout le confort moderne nécessaire.

Nous avons la possibilité d'accueillir des couples. Nous proposons également la possibilité de couchage et de repas pour un accompagnant sur la première nuit afin de faciliter l'arrivée du résident.

L'EHPAD SAINT-JOSEPH propose des salles d'animation, un home-cinéma, trois espaces de restauration et un espace restaurant pour les familles (donnant sur les berges de la Dordogne) permettant au résident de recevoir des invités autour d'un bon repas, de plusieurs espaces de rencontre et d'un parc arboré de 3.5 hectares situé sur les bords de la Dordogne.

L'établissement est entièrement sécurisé tout en garantissant la liberté d'aller et venir de chacun. Nous sommes engagés dans une démarche continue de qualité et, à ce titre, avons élaboré notre charte d'engagement pour la qualité dans laquelle l'ensemble du personnel s'engage sur un plan éthique (respect de la vie privée, de la religion de chacun, qualité du dialogue et de l'écoute), sur la qualité des soins, sur la qualité du service hôtelier et sur la promotion de la vie sociale.

Nous établissons également avec la participation du résident ou de son représentant légal, le projet d'accompagnement personnalisé de chaque résident afin d'assurer un accompagnement adapté.

A travers notre projet d'établissement, nous souhaitons favoriser la rencontre et la chaleur humaine au sein de ce nouveau lieu de vie. C'est l'implication de tous, résidents, familles, professionnels, intervenants, qui permet le respect de chacun.



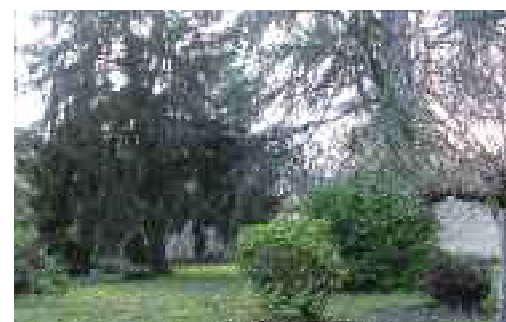
SITUATION

L'EHPAD SAINT-JOSEPH est situé à PORT-SAINTE-FOY-ET-PONCHAPT, en Dordogne. Cette commune fait partie de la Communauté de Communes du Pays Foyen.

Elle se situe non loin de SAINTE-FOY-LA-GRANDE et de PINEUILH.

L'établissement est à 300 m du centre-ville et à 500 m du centre de SAINTE-FOY-LA-GRANDE.

Le secrétariat se tient à votre disposition de 8H30 à 17H30 du lundi au vendredi.



Admission

Les admissions sont prononcées conjointement par la Directrice et le Médecin Coordonnateur, après examen du dossier de pré-admission

LE DOSSIER D'ADMISSION COMPREND :

- Une demande d'admission sur un formulaire EHPAD SAINT-JOSEPH
 - Un dossier médical d'admission actualisé
- L'établissement est habilité à l'aide sociale, à l'APA et à l'ALS.

Le prix de journée est fixé annuellement par le Conseil Général et comprend :

- Le logement
- Les repas, y compris les régimes alimentaires prescrits par les médecins
- La fourniture du linge (litière et linge de toilette), le lavage et l'entretien du linge
- Le service hôtelier
- Le service de soins infirmiers
- Les changes d'incontinence
- La première coupe de cheveux
- Les animations et sorties extérieures (hors argent de poche et dépenses personnelles)



Services

LES PROFESSIONNELS :

L'équipe est pluridisciplinaire, elle entoure et accompagne le résident au quotidien. Elle met en œuvre tout son savoir-faire, son professionnalisme et toute son attention pour assurer des conditions de vie agréables et sécurisantes de jour comme de nuit.

L'ensemble du personnel se mobilise pour offrir des prestations de qualité dans les domaines de l'accueil, l'administration, l'hôtellerie, les soins, la socio-animation et la maintenance.



LA SANTÉ :

Sous la responsabilité de l'infirmière coordinatrice, les soins et le suivi médical sont assurés par des IDE, des aides-soignantes, des agents des services logistiques, une ergothérapeute. Ce personnel, diplômé, est formé à la gestion des situations d'urgence et à l'aide spécifique à apporter aux personnes âgées. Le médecin coordonnateur, garant du projet de soins et du projet médical, assure le lien entre l'équipe médicale, le médecin traitant et les intervenants paramédicaux, choisis par chaque résident. Une psychologue est à la disposition des résidents et de leur famille.

L'ANIMATION :

Une animatrice diplômée est chargée d'organiser l'animation au sein de l'établissement, soutenue par l'ensemble des professionnels. Des activités créatives, sociales, événementielles, thérapeutiques, régulières et variées, sont proposées ainsi que des activités en lien avec des Associations et des bénévoles. Ces activités participent à stimuler la mémoire, entretenir des repères, favoriser la détente, rompre avec la solitude et apporter des moments de plaisir.

L'animation au quotidien est établie selon un programme hebdomadaire affiché. Des activités spécifiques et adaptées aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés sont proposées en lien avec la psychologue. Les résidents et leur famille sont les bienvenus pour participer au Comité des Fêtes de l'EHPAD SAINT-JOSEPH, qui se réunit régulièrement afin de proposer et d'organiser des événements festifs.



Les résidents disposent également de plusieurs salons de télévision, d'une bibliothèque/vidéothèque/audiothèque adaptée, d'une salle équipée d'un home-cinéma, d'un salon de coiffure et d'une boutique.

Les résidents ont la possibilité de pratiquer le culte de leur choix dans une salle mise à leur disposition.

LA VIE SOCIALE :

Le résident est libre de sortir quand il le désire seul ou accompagné, dans la mesure où son état de santé le lui permet. Dans le but de favoriser au mieux la vie sociale, un minibus affecté à l'établissement permet d'accompagner les résidents au centre-ville, dans les grandes surfaces ou à des sorties organisées (en lien avec le projet d'accompagnement personnalisé du résident).

LA RESTAURATION :

L'établissement a confié à un prestataire extérieur l'élaboration des repas qui sont réalisés dans les cuisines de la structure. Ces repas sont variés et équilibrés (visés par une diététicienne). Ils sont cuisinés



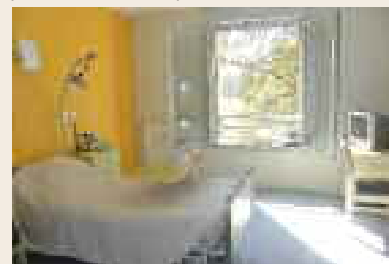
avec des produits frais et le jour même, tout est « fait maison » (entrées, plats et desserts, gâteaux d'anniversaire et collations diverses). Ils tiennent compte des goûts des résidents et respectent les régimes prescrits par les médecins. Les menus sont affichés chaque semaine. Le petit-déjeuner est servi à partir de 7H30 en

chambre et en fonction des habitudes de chacun. Le déjeuner est servi à 12H et le dîner à partir de 18H45 (hors contre-indication médicale). L'établissement dispose d'un espace « restaurant des invités » (donnant sur les berges de la Dordogne) permettant au résident de recevoir des invités autour d'un bon repas. Le prix des repas est fixé par l'établissement, il est nécessaire de prévenir l'accueil 48H à l'avance.

L'ESPACE PRIVÉ :

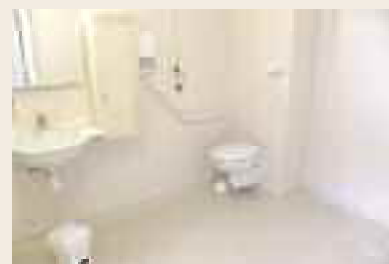
Toutes les chambres sont individuelles et équipées d'une salle d'eau. La chambre est un lieu privé, le résident peut recréer un lieu intime avec des objets personnels et familiers sous réserve que les aménagements soient compatibles avec les règles de sécurité et d'hygiène de l'établissement. Les objets muraux sont installés par notre personnel technique.

La chambre peut être équipée d'une ligne téléphonique (l'abonnement et le coût des communications sont à la charge du résident).



LE MÉNAGE :

L'entretien des locaux privatifs et collectifs est assuré par le personnel de service qualifié, chaque jour.



LA SURVEILLANCE DE NUIT :

Elle est assurée par deux agents de nuit (un aide-soignant et un agent de service logistique).



LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE :

Il est le lien privilégié d'information et d'expression des résidents et de leur famille. Il est composé de représentants des résidents, des familles, de membres du personnel et d'un représentant de l'Association gestionnaire. Le CVS est un organe consultatif, il donne son avis et peut faire des propositions sur toutes les questions intéressant le fonctionnement de l'établissement. Il se réunit au moins 3 fois par an.